



PRINCIPAUTÉ DE MONACO
Ministère d'État

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR
DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE
DÉPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ
DÉPARTEMENT DE L'ÉQUIPEMENT,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'URBANISME
DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES

16

jda

LE JOURNAL DE L'ADMINISTRATION

FÉVRIER 2010

édito

Comme chaque mois, le JDA, votre rendez-vous mensuel de l'Administration témoigne de l'actualité qui fait votre quotidien.

Février 2010 a été marqué par de nombreuses nouveautés et réalisations. La nomination du nouveau Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers, la création de deux nouvelles Directions au DEEU, la nouvelle version du site Internet de la DTC ou l'ouverture prochain de la résidence « A Qietüdine » sont au sommaire du JDA n°16.

Vos savoir-faire et compétences ne sont pas oubliés. Vous découvrirez ainsi les activités de *Monaco Info*, du Service de l'Emploi ou de la Direction de l'Expansion Économique.

Notre prochain rendez-vous sera celui du Séminaire de l'Administration qui se déroulera le 9 mars 2010. L'occasion de nous retrouver tous ensemble et de découvrir tout ce que nous avons accompli depuis une année !

Prochain numéro : fin mars 2010

Zoom



2 février 2010

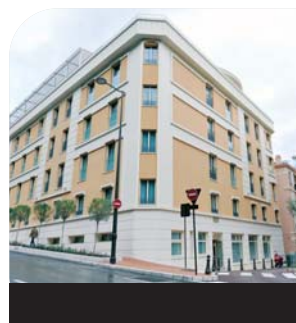
Remise du Fanion par S.A.S. le Prince Albert II
au Commandant Tony Varo, nouveau Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers



02 Monaco Info :
c'est eux !



04 DTC :
nouveau site internet



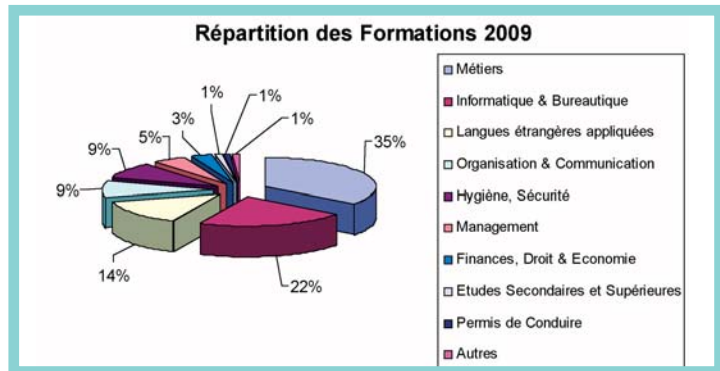
05 "A Qietüdine"
Ouverture : avril 2010



06 DEEU :
deux nouvelles Directions

compétences

FORMATIONS 2009 : DES MOYENS SUPPLÉMENTAIRES ET UN BILAN POSITIF



Organisées par la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique (DRHFFP), les formations sont des dispositifs d'accompagnement et d'évolution dans les carrières de chacun.

En 2009, le budget alloué à l'ensemble des formations a augmenté de 20% pour répondre aux besoins des fonctionnaires et agents de l'État.

Ainsi, 1.131 fonctionnaires ou agents ont bénéficié d'une formation (+6% par rapport à 2008).

Les formations « métiers » (Sûreté Publique, Force Publique et services techniques) restent stables et représentent 36% du total des formations.

Les formations informatiques sont en progression de 23% (vs 2008) et correspondent à 22% des formations. Les formations en langues étrangères augmentent de 27% (vs 2008) pour représenter 14% des formations 2009.

En 2010, les formations Management (cf JDA n°15) seront élargies à l'ensemble des cadres jusqu'au grade de Chef de Division.

Depuis deux ans, le recueil des besoins en formation s'effectue au travers des fiches d'évaluation-appréciation. Ces besoins sont discutés entre le Chef de Service et son collaborateur lors de l'entretien annuel, moment privilégié de dialogue et d'échanges.

9 MARS 2010 :

Rendez-vous annuel de l'Administration

Le séminaire annuel de l'Administration se tiendra le mardi 9 mars 2010 à 10h00 au Centre de Congrès Auditorium Rainier III.

missions

MONACO INFO : C'EST EUX... ET BIENTÔT EN HD



Une partie de l'équipe Monaco Info... Les autres journalistes étant sur le terrain de l'information.

« Monaco Info, c'est vous... ». Derrière le slogan de la chaîne de télévision monégasque, une vingtaine de personnes oeuvrent au bon fonctionnement de l'antenne locale. Rattachée au Centre de Presse et conduite par Thierry Apparu, l'équipe est composée de sept journalistes et d'un secrétaire de rédaction qui élaborent et organisent le contenu éditorial de la chaîne. En collaboration avec des techniciens externes (caméramans, preneurs de son, monteurs), ce contenu est valorisé pour une mise à l'antenne.

Monaco Info a pour mission principale de couvrir l'actualité de la Principauté au travers de journaux quotidiens et de magazines (24h et Rencontre avec...). La chaîne couvre également en direct ou en différé les événements du pays (Fête nationale, Grand Prix de Formule 1, célébration de la Sainte-Dévote). Le journal télévisé dure en moyenne 15 mn et est accessible sur Internet*. Chaque nouvelle édition est diffusée à 19h et multidiffusée chaque heure jusqu'au lendemain 18h.

Contribuant à la diffusion de l'image de la Principauté, Monaco Info met à la disposition des médias internationaux et à titre gracieux les images qu'elle détient. À la demande d'entités publiques monégasques, Monaco Info participe à l'élaboration de supports multimédia (DVD) valorisant l'action de ces mêmes entités.

En 2010, pour répondre aux nouvelles normes techniques et offrir une meilleure qualité visuelle, les équipes de Monaco Info relèveront le défi du passage à la technologie numérique avec la HD (Haute-Définition).

*: www.presse.gouv.mc
- rubrique Web TV

PASS RESTAURANT MONACO : DISPONIBLES DEPUIS 1 MOIS !



→ NOMINATIONS

Le 18 janvier 2010, Geneviève Berti, Secrétaire en Chef au Département des Relations Extérieures, a rejoint le Centre de Presse en qualité d'Adjointe au Directeur.

M^{me} Berti dispose d'une solide expérience en matière de Communication et de Relations Publiques. Elle a exercé comme Responsable Communication au G-14 (Groupement des Clubs de football européens basé à Bruxelles), puis à la Direction du Tourisme et des Congrès à Monaco en qualité de Responsable Communication et Relations Publiques.

Elle succède à Céline Cottalorda qui a rejoint la Mairie de Monaco.

Nous leur adressons tous nos vœux de réussite dans leurs nouvelles fonctions et remercions M^{me} Cottalorda pour les projets qu'elle a menés à bien au sein de l'Administration monégasque.



Geneviève Berti

nouveauté

ÉDUCATION NATIONALE : LA TABLETTE INTERACTIVE EN PHASE DE DÉPLOIEMENT

Testée l'an dernier dans une classe pilote de chaque école primaire, la tablette interactive, est désormais déployée depuis la rentrée 2009/2010.

Outil pédagogique supplémentaire mis à la disposition des enseignants et des élèves des écoles primaires, la tablette est au service des activités scolaires et de l'apprentissage. Elle permet de modifier la posture de l'enseignant en classe et offre la possi-

bilité aux élèves de prendre la main et d'agir depuis leur place.

Cette nouveauté accompagne l'éducation à l'image de l'enfant. Elle permet de nouvelles fonctionnalités : travail sur photographies, vidéos, mise en relief de détails visuels et explications de texte. Accompagnés par le Centre de Formation Pédagogique les enseignants élaborent déjà des scénarios pédagogiques qui pourront être

partagés et enrichis par la communauté éducative.

L'utilisation de la tablette est basée sur le volontariat et la sensibilité de chacun à ce nouveau dispositif. De décembre 2009 à juin 2010, **une cinquantaine d'enseignants suivront deux demi-journées de formation** (6 heures au total) pour s'approprier l'outil et percevoir les possibilités qu'il offre.



La tablette interactive

Un ordinateur, un vidéo projecteur, une imprimante et une tablette interactive composent le dispositif technique (unité mobile). Actuellement, chaque école primaire dispose de 2 à 3 unités mobiles.

PASSATION DE COMMANDEMENT AU CORPS DES SAPEURS-POMPIERS DE MONACO



Lieutenant-Colonel Christian Chevallier et Commandant Tony Varo

Le 2 février, la cérémonie de passation de commandement du Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco s'est tenue, pour la première fois, dans la Cour d'Honneur du Palais Princier, afin de rendre hommage au travail exceptionnel de ces hommes.

Avec une grande émotion, le **Lieutenant-Colonel Christian Chevallier**, Chef de Corps des Sapeurs-Pompiers, a été invité par S.A.S. le Prince Souverain à passer une dernière fois son détachement en revue avant de saluer son Fanion, le décrocher de l'arme et le remettre à S.A.S. le Prince Souverain. En service à la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris, il a intégré en 1988 le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco en qualité d'Adjoint au Chef de Corps. Le 19 novembre 2005, il est nommé Chef de Corps par S.A.S. le Prince Souverain. Le Lieutenant-Colonel est admis à la retraite après 44 années de dévouement, générosité et exemplarité.

Lors de cette cérémonie, le **Commandant Tony Varo**, qui lui succède, s'est vu remettre des mains de S.A.S. le Prince Souverain ce même Fanion.

Dès l'âge de 11 ans, trouvant sa vocation, Tony Varo a intégré le Corps des Cadets Sapeurs-Pompiers. Au fil des années, il a progressé au sein du Bataillon de Marins-Pompiers de Marseille et a incorporé le Corps des Sapeurs-Pompiers de Monaco en 1993. Il est secondé aujourd'hui par le **Commandant Norbert Fassiaux** qui devient Adjoint au Chef de Corps. Incorporé en 1983, ce dernier, enfant du pays, est fils et petit-fils de Sapeurs-Pompiers de Monaco. Il succède au **Lieutenant-Colonel Jean-Marie Simonet** qui est également admis à la retraite après 42 années dévouées et loyales dont 14 en Principauté.

Rappelons la devise des Sapeurs-Pompiers de Monaco, « **Courage, Dévouement, Sacrifice** », qui illustre l'engagement de ces hommes.

Repères 2009

131 Sapeurs-Pompiers militaires opérationnels
6 personnels civils
1 intervention par heure (soit 8.400 par an)
130 incendies maîtrisés
57.000 personnes protégées (Monaco et 4 communes limitrophes)

missions

COMPAGNIE DES CARABINIERS : INCORPORATION ET FORMATION DE SIX NOUVELLES RECRUES



Cours théorique armement et tir

Le 1^{er} février 2010, six jeunes français âgés de 20 à 26 ans ont intégré la Compagnie des Carabiniers du Prince.

Leur recrutement et leur formation, pris en charge par la cellule « Recrutement et Instruction Initiale », sont dirigés par le Capitaine Corteggiani, assisté du Maréchal des Logis Nouhaud. Des critères stricts de sélection ont été retenus pour le recrutement de ces jeunes Carabiniers.

Pendant près de 4 mois, **ils suivront une formation intensive** dispensée par les instructeurs de la Compagnie et des intervenants spécialisés. Ils sont parrainés, dès leur incorporation, par un Carabinier expérimenté qui les accompagne tout au long de leur formation et de leur carrière.

Les sessions théoriques (historique de la Compagnie, Histoire de la Principauté, Institutions monégasques, base de Police Théorique, topographie) seront complétées



Session de formation

par des entraînements sportifs et pratiques (armement et tir, transmissions, posture professionnelle d'intervention, sports, secourisme).

Cette formation sera validée par des tests. Les recrues confirmées recevront leurs insignes, badges et armes le 19 mai 2010, lors d'une cérémonie en présence du Colonel Fringant, du Commandant Rebaudengo, des Officiers et des parrains. Ces hommes seront définitivement incorporés au bout de deux années probatoires et serviront l'Unité, fidèles à sa devise "**Honneur, Fidélité, Dévouement**".

missions

DIRECTION DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE : INFORMER ET FAVORISER L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Créée par Ordonnance Souveraine en juillet 1996, la Direction de l'Expansion Économique (DEE) est composée de **33 personnes**.

Interlocuteur privilégié des entrepreneurs, elle a pour mission d'informer, d'accompagner, d'orienter et de contrôler l'activité économique et les entreprises en Principauté.

Dirigée par Catherine Orecchia-Matthyssens, la Direction comporte cinq divisions :

- **La Division de l'Administration Générale** composée de la cellule « création d'entreprises » qui instruit les demandes de création, de transformation et de renouvellement d'entreprises. La Section du Répertoire du Commerce

et de l'Industrie a, quant à elle, en charge l'enregistrement et la radiation des commerces et sociétés.

- **La Division des Enquêtes Économiques et Financières** qui procède aux enquêtes, contrôle et fait respecter les procédures.

- **La Division de la Propriété Intellectuelle** qui assure la protection des inventions et délivre les titres de propriété intellectuelle : brevets, marques, dessins et modèles au niveau national et international.

- **La Division des Statistiques et des Études Économiques** qui délivre le numéro de statistique nécessaire aux Services fiscaux et aux Caisses Sociales. Elle édite également annuellement le



Catherine Orecchia-Matthyssens

recueil « Monaco en chiffres » et la brochure « Statistiques Pocket ». Elle élabore chaque année le Produit Intérieur Brut (PIB) monégasque.

- **La Division du Développement Économique** qui est responsable du suivi législatif des textes relatifs aux activités et entités. Elle organise des réunions de coordination et de soutien aux actions d'animation des commerçants.

Depuis le 1^{er} octobre 2008, le **Guichet Unique** est mis en place pour simplifier les procédures administratives en créant un lieu unique pour les entreprises souhaitant s'installer à Monaco (définition de projet, aides à l'installation, aides à l'innovation, informations administratives, législatives).

Repères 2008* :

48.695 salariés (public et privé)

760 marques enregistrées (1^{er} dépôt)

373 créations d'activités

* source : Monaco en chiffres - édition 2009

DIRECTION DU TOURISME ET DES CONGRÈS : CONFÉRENCE ANNUELLE DES BUREAUX ÉTRANGERS

Du 24 au 26 février 2010, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) a convié à Monaco ses bureaux de représentation à l'étranger.

Rendez-vous annuel organisé par la DTC, la conférence des

bureaux de représentation à l'étranger est l'occasion privilégiée de réunir toutes les équipes en Principauté. Cette conférence est rythmée par des réunions de travail collectives et par bureau. La DTC rappelle ses objectifs au travers de sa feuille de route et les bureaux présentent un bilan de leurs activités.

M^{me} Sophie Thévenoux, Conseiller de Gouvernement pour les Finances et l'Économie a rappelé les enjeux du tourisme pour la Principauté lors de la présentation qui s'est tenue à l'Auditorium Rainier III, le 24 février. Cette présentation a réuni près de 300 personnes composées des équipes de la DTC à Monaco, des bureaux à l'étranger, des parte-



L'équipe de la DTC et les bureaux étrangers (2009)

naires de la DTC en Principauté et de la presse.

Monaco et l'Environnement, le Centenaire du Musée Océanographique et le 50^e Festival International de Télévision ont été les thèmes abordés lors de cette conférence de trois jours. La DTC a également présenté son nouveau site Internet et sa nou-

velle charte graphique aux bureaux.

La visite des lieux touristiques, des infrastructures hôtelières et des lieux partenaires (Grimaldi Forum) était également à l'ordre du jour des 4 nouveaux bureaux : **Dubaï, Moscou, New Delhi et Sydney**

Par arrêté ministériel en date du 8 février 2010, le traitement indiciaire de base de la Fonction Publique (afférent à l'indice 100) est majoré et porté à la somme annuelle de **6.334,44 euros**.

Ainsi, les rémunérations des fonctionnaires et agents de l'État subiront une augmentation de **0,8%** avec effet au 1^{er} janvier 2010 (nouvelle mesure appliquée sur le bulletin de paie de février 2010).

tourisme

SITE INTERNET : LA DTC ENTRE DANS L'ÈRE DU WEB 2.0 !



Le 24 février dernier, la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) a officiellement inauguré la nouvelle version en 9 langues de son site Internet : **www.visitmonaco.com**

Cette refonte correspond au besoin de **s'adapter aux tendances et modes d'utilisation actuel du web** dans le but d'inciter à la découverte de Monaco et de stimuler l'activité touristique en Principauté.

Le style graphique évolue et s'harmonise avec le nouveau logo de la DTC. Les améliorations technologiques apportées au site donnent l'accès à de nouvelles fonctionnalités. S'abonner au flux RSS*, personnaliser le site selon ses centres d'intérêt grâce au module « MyMonaco » ou organiser son séjour avec « Suivez le guide » sont les possibilités offertes. Plus ergonomique et plus pratique, l'architecture du

site et la page d'accueil sont simplifiées et de nouvelles rubriques sont créées. La construction technique des pages est repensée pour optimiser le référencement sur les moteurs de recherche.

Mise en œuvre par une société prestataire, la refonte du site a nécessité la création d'un groupe de projet à la DTC composé des équipes de la communication, du marketing et d'une personne spécialisée dans les nouvelles technologies.

L'objectif 2010 est d'atteindre **30.000 visiteurs** uniques par jour (contre 6 à 10.000 actuellement) et de disposer d'une base d'adresses email de **100.000 contacts** (contre 30.000 aujourd'hui).

* : Abonnement à un module spécifique permettant l'accès direct aux dernières mises à jour d'un site internet.

A QIETÛDINE: OUVERTURE D'UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RETRAITE

Souhaité par le Gouvernement Princier, « A Qietüdine », premier établissement de retraite médicalisé sur le territoire monégasque, ouvrira ses portes début avril 2010.

Situé avenue du Port, cet établissement public accueillera 70 personnes âgées monégasques ou résidentes, présentant une dépendance faible à modérée. Véritable lieu de vie, A Qietüdine, a l'avantage de concilier soins infirmiers et activités adaptées aux personnes âgées (sorties, loisirs culturels et artistiques...), tout en les accompagnant dans les actes de la vie quotidienne.

Intégré à la filière gérontologique mise en place par le Professeur Alain Pesce - responsable de la filière gériatrique et du Centre de Coordination Gérontologique de Monaco - cette nouvelle maison de retraite proposera un haut niveau de qualité, confort et sécurité et associera des partenaires médicaux libéraux locaux : médecins, pharmaciens et kinésithérapeutes. Cette équipe externe sera complétée par des professionnels internes (aides-soignants, infirmiers, animateurs, agents hôteliers) issus notamment du CHPG. Leur recrutement est en cours et 62 postes seront pourvus.

Les résidents seront au cœur des préoccupations de ces équipes attentives qui élaboreront les programmes en fonction des besoins et attentes spécifiques de chaque personne âgée.

Pour tout complément d'information sur l'établissement et la procédure d'admission : consultation du **Professeur Alain Pesce au 97.98.95.35**.



Ci-dessus : Résidence A Qietüdine
Ci-contre : 4 décembre 2007. Pose de la première pierre par S.A.S. le Prince Albert II

missions

SERVICE DE L'EMPLOI : INTERFACE INDISPENSABLE POUR L'ACCÈS À L'EMPLOI

- Acteur incontournable de la vie économique et sociale en Principauté, le Service de l'Emploi, rattaché à la Direction du Travail, est composé d'une équipe de 14 personnes. Il fait le lien avec les partenaires sociaux et les différents acteurs économiques de la Principauté. Il s'adresse aux entreprises et aux personnes en recherche d'emploi.
- Partenaire privilégié des entreprises, le service accueille et conseille les nouvelles structures qui s'installent en Principauté.
- Il les informe des dispositions légales en matière de travail et leur facilite les démarches administratives pour leur affiliation aux organismes sociaux (rôle de guichet unique pour les déclarations aux différents organismes liés au travail).
- Il est le trait d'union essentiel entre les employeurs et les demandeurs d'emploi, en centralisant la totalité des postes à pourvoir en Principauté afin de garantir l'ordre de priorité d'accès à l'emploi. Il délivre les autorisations d'embauchages et de permis de travail.
- Le Service de l'Emploi est l'organisme d'insertion des demandeurs d'emploi de la Principauté (Monégasques et résidents) et des 4 communes limitrophes (si leur dernier emploi se situait à Monaco). Chaque personne inscrite est suivie tous les mois



Service de l'Emploi

de manière personnalisée. Des formations et stages peuvent être proposés pour faciliter le retour à l'emploi. Le Service de l'Emploi gère également l'indemnisation des Monégasques et résidents lors de la période sans travail. Une « Cellule Emploi Jeunes Insertion Professionnelle » accompagne et propose des stages, contrats d'apprentissage et premiers emplois aux 16-26 ans. Depuis le 8 février 2010, une nouvelle cellule dénommée « Cellule d'Aide à l'Insertion Professionnelle des Monégasques et des enfants du pays » est opérationnelle.

Repères 2008

23.724 offres d'emploi déposées
20.068 autorisations d'embauchages et de permis de travail délivrés

199 stages de formations en langues et informatique organisés

5 bilans de compétences réalisés

En moyenne, **700 dossiers gérés par mois**

missions

POSTE DE PHARMACIEN-INSPECTEUR

Exerçant au sein de la Division Produits de Santé (DPS) de la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale (DASS), Jean-Maurice Delpech, unique pharmacien-inspecteur de Monaco présente ses missions, dont les enjeux en termes de sécurité sanitaire sont essentiels pour la population.

Quelles sont vos principales missions ?

Le poste de pharmacien-inspecteur couvre deux aspects : un rôle d'inspection et un rôle de conseil technique. Le champ d'action concerne les cosmétiques et produits de tatouage, les dispositifs médicaux (seringues ou réactifs biologiques), les médicaments vétérinaires et humains comme les vaccins, les gaz médicaux, voire d'autres produits encore (les produits sanguins et cellulaires à finalité thérapeutique...).

En qualité d'inspecteur, je procède seul ou conjointement, en application d'accords, avec un inspecteur de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire

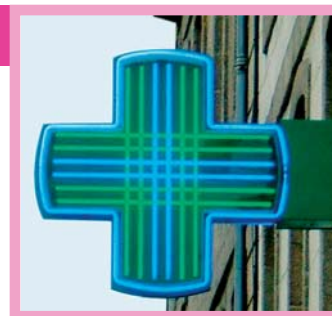
des Produits de Santé (AFSSAPS), au contrôle des établissements privés et publics de Monaco (officines, pharmacies internes comme au CHPG, laboratoires d'analyses, établissements de fabrication, de soins, de recherche...). Je m'assure dans ce cadre de l'adéquation de leur fonctionnement avec les dispositions législatives et réglementaires. Je participe également à l'élaboration du programme de sécurité sanitaire, à sa mise en oeuvre et veille au respect des alertes ou retraits de produits de santé émis dans le cadre des vigilances.

En qualité de conseil, j'interviens dans l'élaboration des plans d'urgence (plan de lutte contre

les épidémies de grippe) et de la réglementation relative aux produits de santé. Au sein d'instances internationales, et pour des questions techniques, je peux être amené à représenter les services du Gouvernement Princier.

Quelles sont les entités avec lesquelles vous travaillez ?

Mes missions impliquent une coopération avec les divisions de la DASS : la Division de Santé Publique (avec les médecins-inspecteurs) et la Division Sécurité Sanitaire et Alimentaire (avec le vétérinaire-inspecteur). J'interviens à la demande du Département des Affaires Sociales et de la Santé ou du Service de l'emploi (pour l'habilitation des professionnels de santé par exemple)



ou du Département des Finances et de l'Économie, en particulier de la Direction de l'Expansion Économique (DEE) (création ou extension d'une activité ayant trait aux produits de santé : coiffeurs, instituts esthétiques, services à domicile, prestations diverses, commerce ou mise en oeuvre de ces produits). Enfin, certaines des activités sont exercées en rapport avec les autorités sanitaires étrangères (inspections, alertes, adaptation des législations françaises et européennes) ou représentatives des professionnels du secteur de la santé.

missions

ORGANISATION AU DÉPARTEMENT : CONSTITUTION DE DEUX NOUVELLES DIRECTIONS

Depuis le 1^{er} janvier 2010, deux Services du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme ont été organisés en Directions afin d'optimiser les domaines d'actions et les champs de compétences de chaque entité.



Olivier Lavagna

Le SDAU devient la DAU : reconnaissance des missions et attribution de nouvelles

Créé par Ordonnance Souveraine en septembre 1998, le Service de l'Aménagement Urbain (SDAU) est devenu la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) depuis le 1^{er} janvier 2010.

Cette transformation du Service en Direction s'accompagne d'un

élargissement de ses responsabilités. Outre les missions qu'elle accomplit déjà, la DAU prend désormais en charge la tutelle administrative et le contrôle des sociétés concessionnaires SMEaux (adduction d'eau et exploitation de l'usine du retraitement des eaux résiduaires), SMEG (électricité, gaz, chaud et froid urbain) et SMA (nettoyement de la ville, collecte des ordures ménagères, exploitation de l'incinérateur).

Ces concessions relevaient jusqu'au 31 décembre 2009 de la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications. Ainsi, quatre personnes en charge des concessions de la DCCT rejoignent les équipes de la DAU.

Olivier Lavagna, Directeur de la DAU, précise que cette transformation porte sur l'attribution de missions supplémentaires mais qu'elle est également la reconnaissance du travail accompli et de l'engagement des équipes : « L'évolution du SDAU en DAU est une grande fierté pour



Toute l'équipe de la DAU dessine son nouveau sigle

l'ensemble des 210 personnes de cette Direction ». L'équipe de la DAU est composée de 170 personnes travaillant sur le terrain et de 40 personnes exerçant dans les bureaux de la Direction.

Cette transformation s'assortit d'une réorganisation interne avec la création de trois divisions. La division Administrative et Études, la division Espaces publics qui prend en charge les jardins ainsi que la voirie-signalisation et enfin, la division Eau-Energie-Propreté chargée de l'assainissement, des concessions et de l'entretien des installations techniques et des passages publics ainsi que de l'entretien mécanique des véhicules de l'administration.

Afin d'accompagner ces évolutions, en termes d'organisation et d'agencement, les bureaux de la DAU s'installeront au début du mois d'avril 2010, au 22 Quai Jean-Charles Rey. Olivier Lavagna confirme la nécessité de demeurer dans le quartier de Fontvieille afin de rester au plus près des nombreux sites (vestiaires, galeries, ateliers, garages) de la Direction présents dans ce quartier.



CRÉATION DE LA DIRECTION DES COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Depuis le 1^{er} janvier 2010, la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications (DCCT) est devenue la Direction des Communications Électroniques (DCE).

Avec ce changement, les missions de la Direction se sont spécialisées pour accompagner les évolutions de la société et remplir les missions de service public.

La Direction a en charge la planification, l'attribution et la gestion des ressources de la Principauté relatives aux communications électroniques. Elle intervient sur le contrôle et la régulation de ces activités à Monaco. Elle a également un rôle de conseil et sera force de propositions sur la réglementation concernant l'usage des réseaux et des services de communications électroniques. Dans ce cadre, elle prendra en compte les problématiques environnementales et sanitaires.

Marie-Pierre Gramaglia, Directrice de la DCE, précise que cette Direction va s'attacher à développer ce secteur d'activités de hautes technologies, activités peu exigeantes en superficie, atout capital dans un pays où l'espace est rare, et à forte valeur



Marie-Pierre Gramaglia

ajoutée. Afin de mener à bien l'ensemble de ces missions, la réorganisation de la Direction est en cours avec la création de trois pôles d'activités : le pôle « opérateurs » en charge du contrôle des contrats, des autorisations et du suivi des activités des opérateurs, le pôle « ressources » responsable de la planification, de l'attribution et de la gestion opérationnelle des communications électroniques avec notamment le spectre des fréquences et les noms de domaines, la coordination des

fréquences aux frontières et le pôle « innovation » qui a pour missions principales la valorisation des ressources actuelles et futures de la Principauté et le pilotage de nouveaux projets spécifiques).

Une équipe étoffée et motivée vient compléter cette réorganisation. Quatre fonctionnaires

et agents, jusqu'ici détachés à Monaco Telecom, ont réintégré l'Administration au sein de la DCE (en qualité d'agent d'exploitation, d'agent de dépannage, contrôleur et contrôleur-divisionnaire).



LE GESTE ÉCORESPONSABLE DU MOIS LE SAVIEZ-VOUS ?

Un robinet mal fermé c'est 35 m³ d'eau de perdus par an. Quand on sait que 1,2 milliards de personnes n'ont pas accès à l'eau potable, et qu'il est si facile de s'assurer que le robinet soit bien fermé !

Nous sommes nombreux à travailler dans l'Administration, si nous agissons tous ensemble, nous pouvons faire changer les choses ! Être écoresponsable : une contribution individuelle pour un bénéfice collectif.

- Seulement 0.3% de l'eau douce mondiale est réellement utilisable, c'est-à-dire 0.07% de la totalité de l'eau présente sur la planète
- Des fuites qui coûtent cher : un robinet qui fuit équivaut à 35 m³ d'eau perdus par an et une chasse à 250 m³ !
- Dans un immeuble de bureau, la consommation d'eau est de 15 à 20 litres par personne et par jour.

missions

DCI : SOLIDARITÉ ET EFFICACITÉ DANS LE CADRE DE L'AIDE HUMANITAIRE D'URGENCE

Créée par Ordonnance Souveraine en février 2007, la Direction de la Coopération Internationale (DCI), dirigée par M. Frédéric Platini, est composée de 14 personnes. Elle est en charge notamment de la mise en œuvre et du suivi des mesures et actions décidées dans le cadre de l'Aide Humanitaire d'Urgence (AHU).

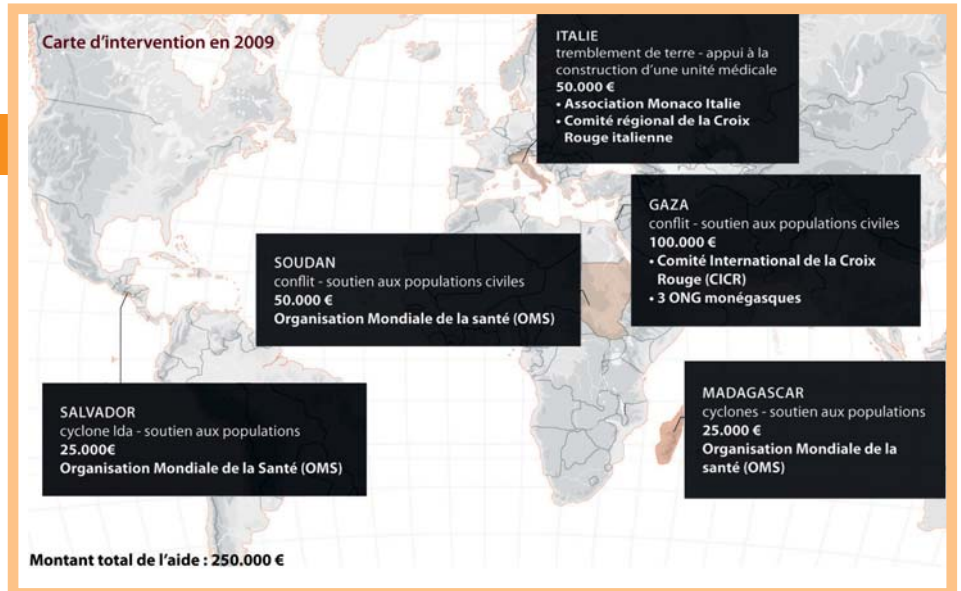
Il est cependant important de signaler que la décision d'allouer cette aide est systématiquement du ressort du Prince Souverain sur proposition du Gouvernement Princier.

Cette aide est déclenchée pour faire face à une situation de

crise ponctuelle. Elle se fait en dehors de toute considération géographique ou politique. Elle s'applique également aux pays amis connaissant des situations régulières de crise.

La contribution financière de Monaco dans ce cadre est versée à un organisme humanitaire international, partenaire et opérateur, qui mène à bien des projets sur ces pays.

En 2009, au travers de l'Aide Humanitaire d'Urgence, la Principauté a reversé 250.000€ à 5 pays. En plus de cette aide



ponctuelle, des contributions volontaires sont apportées chaque année au Fonds Central d'Intervention d'Urgence des Nations Unies (90.000€ en 2009) et au Bureau

de Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies (25.000€ en 2009).

SÉISME D'HAÏTI : UNE MOBILISATION SANS PRÉCÉDENT DANS LE CADRE DE L'AHU



Après le séisme qui a touché Haïti le 12 janvier 2010, la Principauté s'est mobilisée suite à l'appel lancé par S.A.S. le Prince Souverain. Dès le 15 janvier 2010, vingt associations humanitaires monégasques se sont regroupées pour soutenir le projet Monaco Collectif Haïti, géré par la Croix-Rouge Monégasque et coordonné par la DCI.

À ce jour, le Gouvernement Princier a reversé 250.000€ à l'Organisation Mondiale de la Santé, l'ONU et la Croix Rouge et 75.000€ à Monaco Collectif Haïti.

De son côté, Monaco Collectif Haïti a récolté plus de 600.000€.

Le Collectif se concentre sur un projet de reconstruction durable d'une structure publique (principalement dans le domaine de la santé ou de l'éducation), dans le respect des normes environnementales, sismiques et anti-cycloniques.

Pour la première fois, la Principauté gère directement un projet en local, sans reversement financier à un organisme humanitaire international. À terme, la DCI souhaite mettre en place des accords avec des partenaires internationaux et les pays d'intervention, afin qu'en cas d'urgence, Monaco puisse déployer des équipes spécialisées dans l'aide d'urgence (corps médical, Sapeurs-Pompiers...).

MONACO S'IMPLIQUE DANS LA RÉFLEXION MENÉE SUR L'AVENIR DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

Les 18 et 19 février 2010 s'est tenue à Interlaken en Suisse une conférence de haut niveau sur l'avenir de la Cour européenne des Droits de l'Homme, en présence des 47 états membres du Conseil de l'Europe. La délégation monégasque était conduite par S.E. M. Philippe Narmino, accompagné de S.E. M. Robert Fillon, M^{me} Antonella Sampo et M. Jean-Laurent Ravera.

Organisée par la présidence Suisse du Conseil de l'Europe, la conférence avait pour objectif de donner une impulsion politique forte pour définir les principales orientations aux travaux à mener. Une réflexion sur la réforme en profondeur et à long terme de la Cour européenne a été menée.

La feuille de route arrêtée à l'issue de cette conférence concerne les évolutions futures de la Cour et les changements statutaires et structurels nécessaires.



La délégation monégasque à Interlaken

initiative

CONFÉRENCE DE COPENHAGUE SUR LE CLIMAT : MONACO S'ENGAGE ET ADHÈRE À L'ACCORD DE COPENHAGUE

En décembre 2009, Copenhague a accueilli la 15^e session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 15). L'objectif principal de cette conférence concernait l'élaboration d'un texte juridiquement contraignant qui devait succéder au Protocole de Kyoto, ratifié par 182 pays dont Monaco, et arrivant à échéance en 2012.

La délégation monégasque était menée par S.A.S. le Prince Souverain et composée des Conseillers de Gouvernement et de fonctionnaires des Départements des Relations Extérieures et de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme.

S.A.S. le Prince Souverain a annoncé à cette occasion la volonté de la Principauté de



S.A.S. le Prince Albert II, S.E. M. Franck Biancheri et M. Gilles Tonelli

réduire ses émissions de 30% en 2020 par rapport à 1990 et d'atteindre la neutralité carbone en 2050 au plus tard. Ces objectifs de réduction d'émissions figureront dans l'accord de Copenhague, auquel la Principauté a tout récemment adhéré.

La Principauté apportera également une aide aux pays en développement les plus vulnérables aux impacts du changement climatique comme le demande l'accord de Copenhague aux pays développés.

Néanmoins, l'accord de Copenhague ne constitue qu'une étape vers l'adoption d'un accord juridiquement contraignant. Les négociations se poursuivront donc en 2010, négociations auxquelles la Principauté de Monaco prendra part.

Le carnet de la fonction publique

Nouveaux entrants

- **Bambina Laurent**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Beaux Compagnon Anne**
Administrateur Juridique à la Direction des Affaires Juridiques
- **Bernard Cédric**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Brillat Nadège**
Secrétaire-sténodactylographe à la Direction des Affaires Juridiques
- **Brisset Baptiste**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Camia Quentin**
Gardien - Agent de sécurité à la Direction des Affaires Culturelles
- **Dinet Laurent**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Draine Lionel**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Fiorucci Johan**
Administrateur à l'Administration des Domaines
- **Guieu Jérôme**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Jacqueline Olivier**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Lardinois Christophe**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Lubert Sébastien**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction de la Coopération Internationale
- **Mabin Dominique**
Administrateur Juridique à la Direction des Affaires Juridiques
- **Maccio Jimmy**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Médecin Patrice**
Chef régie technique à la Direction des Affaires Culturelles
- **Melkonian Julien**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Michelotti Ayrthon**
Élève Contrôleur Aérien au Service de l'Aviation Civile
- **Mistretta Christian**
Surveillant Rondier au Stade Louis II
- **Pierre Christophe**
Chef de Division à la Direction des Communications Électroniques
- **Puissegur Michael**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Regnault Alain**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Renard Christophe**
Plombier électromécanicien au Stade Louis II
- **Robin Sophie**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction de la Coopération Internationale
- **Sarvisse Yoann**
Carabinier à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Unternaehr Frédéric**
Sapeur-Pompier à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **Véran Thierry**
Commis-comptable à l'Administration des Domaines

- **Waltzer Raphaël**
Agent technique à la Direction des Affaires Culturelles

Mouvements de personnel & promotions

- **Bardy Jean-Marc**
Chef de Bureau à la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications est nommé Chef de Bureau à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Bertrand Cédric**
Professeur Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) est nommé Principal-adjoint au Collège Charles III
- **Bugnicourt Daniele**
Archiviste à la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications est nommé Chef de Bureau à la Direction des Communications Électroniques
- **Caron-Dagioni Céline**
Chargé de mission à la Direction des Services Fiscaux est nommée Secrétaire en Chef au Secrétariat du Département des Relations Extérieures
- **Casoni Balkis**
Contrôleur détaché auprès de Monaco Telecom est nommé Contrôleur à la Direction des Communications Électroniques
- **Cazorla Catherine**
Secrétaire-sténodactylographe à la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications est nommée Attaché à la Direction des Communications Électroniques
- **Cellario Emmanuelle**
Élève Fonctionnaire Titulaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur à la Direction du Travail
- **Cellario Gilles**
Chef de Division à la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications est nommé Chef de Division à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Cellario Pierre**
Principal-adjoint au Collège Charles III est nommé Proviseur-adjoint au lycée technique et hôtelier de Monte-Carlo
- **Contenseau-Realini Isabelle**
Secrétaire Principale Chef du Secrétariat particulier du Président du Conseil National est nommée Secrétaire Principale au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé
- **Dental David**
Agent de dépannage détaché auprès de Monaco Telecom est nommé Agent de dépannage à la Direction des Communications Électroniques
- **Deoriti-Castellini Jean-Marc**
Proviseur-adjoint au lycée technique et hôtelier de Monte-Carlo est nommé Proviseur-adjoint au lycée Albert 1^{er}
- **Flèche Didier**
Adjoint technique à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommé Technicien Territorial Chef au sein de cette même Direction
- **Fratacci Melissa**
Rédacteur au Conseil National est nommée Administrateur au sein de cette même entité
- **Giauna Laetiitia**
Élève Fonctionnaire Titulaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur à la Direction des Affaires Juridiques
- **Gloaguen Véronique**
Administrateur Principal à la Direction de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommée Administrateur Principal à la Direction du Travail
- **Imbert Jean-Laurent**
Élève Fonctionnaire Titulaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Administrateur au SICCFIN
- **Loulergue Marc**
Chef de secteur au Service des Parkings Publics est nommé Contrôleur Hygiène / Sécurité / Environnement au sein de ce même service
- **Marcos Sylvie**
Secrétaire Principale au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé est nommée Chef de Bureau au Conseil National
- **Marquet Karine**
Chef de Section au Conseil National est nommée Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Affaires Internationales
- **Merlini Renée**
Agent d'exploitation détachée auprès de Monaco Telecom est nommée Contrôleur Divisionnaire à la Direction des Communications Électroniques
- **Minuti Anouchka**
Secrétaire-sténodactylographe au Secrétariat du Département de l'Intérieur est nommée Commis-archiviste au sein de cette même entité
- **Nouhaud Marie-Amparo**
Secrétaire-sténodactylographe au Secrétariat du Département de l'Intérieur est nommée Secrétaire Principale au sein de cette même entité
- **Ordinas Aude**
Secrétaire-hôtesse à la Direction du Tourisme et des Congrès est nommée Secrétaire-sténodactylographe au sein de cette même direction
- **Peano Corinne**
Sténodactylographe à la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications est nommée Sténodactylographe à la Direction des Communications Électroniques
- **Raynaud Stéphane**
Contrôleur du trafic aérien au Service de l'Aviation Civile est nommé Chef Contrôleur du trafic aérien au sein de ce même Service
- **Rebaudengo Catherine**
Commis-archiviste au Secrétariat du Département de l'Intérieur est nommée Archiviste à la Direction du Travail
- **Ria Marc**
Chef de Section à la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications est nommé Chef de Section à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **Rolland Rémy**
Administrateur Principal à l'Administration des Domaines est nommé Chef de Division au sein de cette même entité
- **Rossi Jean-Marc**
Contrôleur U.I.R.U.I. à la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications est nommé Contrôleur U.I.R.U.I. à la Direction de l'Aménagement Urbain

- **Rue Frédéric**
Inspecteur à la Direction du Contrôle des Concessions et des Télécommunications est nommé Chef de Division à la Direction des Communications Électroniques
- **Santos Jean-Pierre**
Chef de Section à la Direction de l'Expansion Économique est nommé Chef de Division au sein de cette même Direction
- **Seren Richard**
Chef de Section au Service de l'Aménagement Urbain est nommé Chef de Section à la Direction de la Coopération Internationale
- **Tubino Lauriane**
Administrateur à la Direction de l'Action Sanitaire et Sociale est nommée Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **Vercesi Magali**
Chargé de mission à la Commission de Contrôle des Activités Financières est nommée Directeur de l'Office des Émissions de Timbres-Poste
- **Vitali Vanina**
Agent d'exploitation détachée auprès de Monaco Telecom est nommée Contrôleur Divisionnaire à la Direction des Communications Électroniques

Départs à la retraite

- **Boin Christine**
Inspecteur au Service des Prestations Médicales de l'État
- **Gazzola Gilbert**
Conducteur de travaux au Service des Travaux Publics
- **Giorsetti Jean-paul**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **Gomond Michel**
Maréchal des Logis à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **Guglielmi Jean-Charles**
Commandant-Inspecteur à la Direction de la Sûreté Publique
- **Leclercq Évelyne**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction des Affaires Juridiques
- **Levron Martin**
Employé de Bureau à l'Office des Émissions de Timbres-Poste
- **Lunghi Luigi**
Chef de Parc au Service des Parkings Publics
- **Olagnero Serge**
Capitaine-Inspecteur à la Direction de la Sûreté Publique
- **Oliva Bernard**
Lieutenant à la Direction de la Sûreté Publique
- **Preys patrick**
Agent de Maîtrise au Service des Parkings Publics

JDA n°16 - Février 2010 **CENTRE DE PRESSE**
Journal de l'Administration - Mensuel

<p>Rédaction Centre de Presse Valérie Dusen-Granon (vdusen@gouv.mc)</p> <p>Coordination Secrétariat Général du Ministère d'État Centre de Presse</p> <p>Conception & réalisation Media & Events</p>	<p>Photos Charly Gallo, Gaëtan Luci / Palais Princier, DR</p> <p>Remerciements Julien Cellario, Candice Fabre, Anne Médecin, Jean-Luc Merlino, Marc Vassallo, Julien Veglia ainsi que toutes les per- sonnes ayant participé à ce numéro.</p>
--	---